



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS  
DU JEUDI 10 DECEMBRE 2015**

- Présidence : Mme Barbara GRIVEL, Présidente
- Présents : 38 membres
- Excusés : 9 membres, soit :  
MM. Mirko Bonfadelli, Steve Fahrni, Thomas Gasser, André Hagen, Guy Martin, Jean-Claude Mounir,  
Mmes Monique Frias, Sandrine Gaudard, Ursula Marclay,
- Absents : 5 membres (non excusés) soit :  
MM. Silvano Cardamoni, Pierre-Alain Collet, Daniel Lathion, Mathieu Mas, Bryan Mulin

**ORDRE DU JOUR**

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal, assermentation de nouveaux membres du Conseil Général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité
2. Préavis N° 5/2015 relatif au budget de l'an 2016
3. Préavis municipal N° 6/2015 relatif à la demande de sortie de l'Association ASIGOS présentée par les communes de la Chamberonne.
4. Divers

**1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE**

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le PV de la dernière séance du Conseil Général est adopté.

**COMMUNICATION DU BUREAU**

Il n'y a pas de communication de la part du bureau.

**COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE**

Madame la syndique nous annonce qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, Mme Perosset actuellement préposée aux contrôle des habitants, sera remplacée par Madame Patricia Trébern, habitante de Boussens. En effet, Mme Perosset a fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre 2015.

D'autre part, en parlant de retraite, Monsieur Dany Benvegnin, boursier, a également fait valoir son droit à la retraite au 30 juin 2016. Début 2016, la Municipalité s'occupera de l'engagement de son remplaçant.

En ce qui concerne les prochaines votations aux élections de la Municipalité, Madame la syndique nous fait savoir qu'une circulaire, sous forme de tout ménage, sera distribuée à tous les habitants afin de leur présenter la procédure pour déposer une candidature aux élections de la Municipalité. Madame Stéphanie Borgeaud profite de cette occasion pour nous informer que la Municipalité incorpore a décidé de se représenter aux élections afin de briguer un nouveau mandat.

D'autre part, elle nous annonce qu'il n'y aura pas de journée des comptes et demande à tous ceux qui ont des frais ou des heures à faire valoir, de les transmettre à Monsieur Dany Benvegnin.

Mme la syndique nous rappelle également quelques dates :

- Noël du village avec le Père Noël, les marrons et le vin chaud le mardi 15 décembre dès 19h00 à la Grande salle et remercie les sociétés locales pour leur participation.
- Le 19 décembre dès 09h00 le traditionnel lard à la déchetterie
- L'administration communale sera fermée du 21 décembre 2015 au 4 janvier 2016.

Puis la parole est donnée à Mme Anne-Marie Duport qui nous informe qu'un radar a été posé du 08 au 15 septembre à la Rte de Bournens, Rte de la Coulisse, Rte du Village et Grand-Rue. Il a été constaté que la vitesse qui n'a pas été dépassée par 85% des mesures (et non pas des véhicules) est inférieure à la vitesse maximale tolérée, soit les 50km/h. En fonction de l'emplacement 1 à 5% des véhicules ont dépassé 55km/h et 4 à 18% les 50km/h, 4 véhicules ont dépassé de 21 à 24km/h la vitesse et le permis devrait être retiré. On constate, de manière globale, que ces résultats sont corrects et qu'il n'y a pas de situation dangereuse ou alarmante.

Monsieur Pascal Chatelan nous informe que suite aux remarques du Conseil général lors de la précédente séance, le local de la voirie situé dans le nouveau projet immobilier de l'ancien Battoir sera agrandi de 40m<sup>2</sup>. Le projet est approuvé.

## **2. PREAVIS MUNICIPAL N° 5/2015 RELATIF AU BUDGET DE L'AN 2016**

Monsieur Claude Rapin, rapporteur de la commission des finances, nous donne lecture du rapport avec avis favorable,

Monsieur Becherraz souligne que la capitalisation de la Caisse de pension ne figure pas au budget et demande s'il serait possible d'obtenir le prochain budget par nature.

Monsieur Dany Banvegnin répond qu'en ce qui concerna la 1<sup>ère</sup> question, la Municipalité n'avait encore rien reçu et pour la 2<sup>ème</sup> question que cela est faisable si la demande en est faite.

Plus personne ne demandant la parole, le préavis N° 5/2015 sur le budget 2016 est approuvé à l'unanimité.

## **3. PREVIS MUNICIPAL N° 6/2015 RELATIF A LA DEMANDE DE SORTIE DE L'ASSOCIATION ASIGOS PRESENTEE PAR LES COMMUNES DE LA CHAMBERONNE**

Monsieur Jérôme Lancia, délégué pour notre commune auprès du Conseil intercommunal de l'ASIGOS, nous donne lecture du rapport avec avis favorable.

Monsieur Etienne Vermeulen demande en quoi consiste le futur.

Madame Sandra Berset répond que les élèves de ces communes seront en classés à Cheseaux (actuellement 93 élèves) ce qui évitera le déplacement jusqu'à Prilly, qu'au niveau des coûts rien ne va changer et que Cheseaux va devoir construire un nouveau collège.

Plus personne ne demandant la parole, le préavis N° 6/2015 est adopté avec une abstention.

#### 4. DIVERS

La Présidente, Madame Grivel propose, selon demande de notre boursier Monsieur Benvegnin, de verser les jetons de présence au Téléton et à l'ensemble de l'assemblée de réserver le dimanche 28 février pour l'élection de la Municipalité.

Monsieur André Deppierraz nous donne quelques nouvelles de la réunion du SDNL qui s'est tenue dans nos locaux en présence de la commission de Sullens, Cheseaux ne pouvant être présente en raison d'un agenda trop chargé. Les différents sujets entre autres présentés concerne l'agrandissement des giratoires à Cheseaux, la mobilité douce, une voie supplémentaire pour les bus venant de Crissier, projet à l'horizon 2020.

Monsieur André Deppierraz propose de présenter plus en détail les différents projets à la Municipalité.

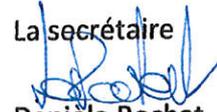
Monsieur Fabio De Angelis remercie la Municipalité d'avoir procédé à des contrôles de vitesse et demande si elle envisage de prendre des mesures afin de limiter le trafic de transit, suite aux 4 excès de vitesse.

Madame Stéphanie Borgeaud précise que ces excès ont été relevés la nuit. Il en ressort des chiffres satisfaisants et que la Municipalité ne peut rien faire de plus.

Plus personne ne demande la parole.

La séance est levée à 20h30 et suivie d'une raclette offerte par la Municipalité.

La Présidente  
  
Barbara Grivel

La secrétaire  
  
Danièle Rochat